

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^{me} " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.



Emparons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES PLANTES CULTIVÉES EN GRAND POUR LEURS RACINES.

De la pomme de terre (patate).

DES DIVERS MOYENS DE PROPAGATION.

Dans notre dernière *causerie* agricole, nous avons fait connaître deux moyens de propagation ; nous allons aujourd'hui en faire connaître quelques autres que voici :

1^o. Par des yeux séparés des tubercules. — Cette méthode est très-recommandable et appuyée sur une longue expérience. Un teil qui porte avec lui une bonne épaisseur de pulpe, et qui est placé dans une terre riche, bien préparée, ne manque jamais de donner des produits satisfaisants. Mais il faut les planter lorsque le terrain est un peu humide, car autrement ils sont exposés à se dessécher et à se raccornir.

2^o. Par des fragments de tubercules. — Au moment de la plantation, on coupe les gros et les moyens tubercules en fragments de diverses dimensions, en ayant soin que chaque morceau soit muni de deux yeux au moins. A volume égal, on remarque peu de différence entre les tubercules entiers et des morceaux de gros tubercules, si on les plante dans un terrain sec. Mais si on les met dans un terrain humide, les morceaux ont plus de disposition à pourrir.

3^o. Par la plantation des tubercules entiers. — Ce moyen est économique, pourvu que l'on n'emploie que les tubercules de moyenne grosseur. Si les tubercules sont trop gros, il pousse un grand nombre de petites tiges qui s'affament réciproquement ; s'ils sont trop petits, ils ne contiennent pas assez de substance amilacée pour nourrir les jeunes bourgeons. Les jeunes pousses tendres et délicates, obligées de passer subitement de la nourriture succulente fournie par le tubercule à celle qui se trouve

dans les engrais, mais qui souvent n'est pas encore préparée, languissent quelque temps, et il est difficile que cette circonstance n'exerce pas une influence désavantageuse sur la vigueur de la plante adulte.

4^o. Par provignage. — Cette opération consiste à faire produire des racines à des branches encore attachées à la plante-mère. Pour cet effet, on élève le plus souvent une butte de terre autour de la base des jeunes branches ; ou bien encore, on courbe les jeunes branches en terre, au lieu de les laisser dans la direction perpendiculaire ; d'autres fois, il faut en outre inciser la partie courbée en terre, afin de déterminer à l'endroit de l'incision un bourrelet qui facilite l'émission des racines. Cette opération se fait dans le but de multiplier des végétaux qui ne propagent pas leurs qualités utiles ou agréables par la voie du semis, ou bien qui sont trop longtemps à faire attendre les produits qu'on en attend. Ce procédé ne peut pas être conseillé pour la culture en grand des patates, et ne doit être utilisé que pour des variétés nouvelles, dont on ne possède qu'une petite quantité.

5^o. Par semis. — Aussitôt que les baies (*grelots*) sont mûres, on les écrase, on les délaie dans l'eau pour enlever le mucilage qui adhère aux petites semences. Au printemps, on les sème sur un carré bien préparé, et aussitôt que les jeunes plantes ont atteint la hauteur de 3 ou 4 pouces, on les transpose. Les tubercules que l'on récolte à l'automne, sont mis dans un lieu à l'abri de la gelée, pour être au printemps plantés à la manière ordinaire. Ce mode de propagation n'est utilisé que dans la vue de multiplier les variétés et d'en obtenir de nouvelles.

DES FAÇONS D'ENTRETIEN.

Culture irlandaise. — Avant d'aller plus loin nous croyons utile de décrire la culture irlandaise des patates. Voici ce qu'en dit un célèbre agronome qui l'a étudié sur les lieux.

« L'Irlande, dit-il, est le pays aux pommes de terre ; aussi la culture de cette plante y est-elle plus commune que partout ailleurs. Elle est singulière, et malgré la grande perte de terrain

qu'elle paraît occasionner, elle donne autant de produits et souvent bien davantage que les autres méthodes ; elle est la même dans la culture en grand et dans la culture en petit. On défonce grossièrement le terrain avec une charrue, une pioche, une bêche, suivant les circonstances et les moyens des cultivateurs, ensuite, on le divise par planches de 5 à 6 pieds de largeur, entre lesquelles, on laisse un espace de 2 à 2½ pieds de large ; de manière que le champ présente successivement dans toute sa largeur, un espace de 2 pieds et un espace de 5 pieds, ou un espace de 2½ pieds et un espace de 6 pieds ; on brise alors les mottes de terre sur les planches, et quand il s'y trouve quelque inégalité, on prend pour les remplir la terre des allées.

On porte alors le fumier sur les planches, et on l'y étend ; on place les patates entières ou coupées dessus le fumier et ensuite on les recouvre d'une couche de terre de deux pouces environ d'épaisseur, que l'on prend dans l'allée, qui devient alors un vrai fossé. On sème, ou on plante ainsi successivement toute la semence. Quelques agriculteurs placent les patates à des distances égales et assez régulièrement ; mais, il y a des champs où elles paraissent jetées au hasard. La première façon que l'on donne aux patates après leur levée, est un sarclage avec un sarcloir à main. La seconde est un sarclage et un rechaussage en même temps, et c'est encore la terre du fossé qui sert à couvrir les jeunes plantes d'une couche de terre, épaisse d'un pouce et demi à deux pouces. Cette opération augmente encore la profondeur du fossé et la hauteur des planches. La troisième façon se donne de la même manière, à une époque plus avancée de la croissance. Les hommes qui donnent ces façons ne marchent pas sur les planches, mais toujours dans les fossés ; et avec une bêche, ils coupent d'abord toutes les plantes inutiles, et ensuite recouvrent de terre la surface de la planche, en prenant garde de couvrir les plantes qui ne sont pas encore assez hautes.

Malgré cette perte de terrain, les récoltes que l'on a par cette culture en général sont plus abondantes que celles obtenues de toute autre manière ; et plusieurs cultivateurs irlandais instruits, qui ont tenté la culture en rayons, sont revenus à cette culture que l'on appelle par lits ou par couches. L'avantage de cultiver la patate de cette manière, dans les terrains humides n'est pas douteux. J'ai vu beaucoup de terrains à tourbes nourrir, par cette méthode, d'abord leurs propriétaires, ensuite des cochons et des vaches en assez grande quantité, et enfin rendre ces terrains propres à quelques maigres récoltes d'avoine, et même de blé, dans les parties les moins mauvaises.

Les fossés qui se trouvent entre les planches, ne sont pas entièrement comblés pour les récoltes qui suivent celles des patates ; on les comble en partie seulement, en arrachant les tubercules et, dans la préparation de la terre pour la céréale qui suit, on la laisse en dos d'âne. Le fond des sillons où il ne vient jamais une grande quantité de plantes, sert à fournir un passage aux ouvriers qui sarclent les blés à deux époques différentes de leur croissance, avec un petit sarcloir à main. Quand, après une certaine rotation de récoltes, le tour des patates revient, il arrive souvent que l'on place le milieu des nouvelles planches là où se trouvaient les fossés."

Voici ce qu'un cultivateur ne doit jamais oublier : trois considérations doivent dominer la pensée de celui qui se livre à la culture des patates : *Détruire les mauvaises herbes, ameublir la terre, multiplier les tubercules.*

Si on ne répand le fumier sur le champ que lorsque le semis est fait ou si on arrose avec des engrais liquides, ces opérations doivent se faire avant que les premières pousses paraissent. Aussitôt que l'on a arrosé, on passe le rouleau sur le terrain afin d'empêcher l'évaporation de l'eau.

Aussitôt que quelques pousses commencent à paraître, on donne un bon hersage pour détruire les mauvaises herbes, entretenir l'ameublissement du sol, écarter les bourgeons qui croissent par touffes, et les forcer de chercher leur nourriture en des endroits différents. C'est alors que commence pour le cultivateur la suite de travaux dont il doit être prodigue. On doit sarcler aussi souvent que les mauvaises herbes se montrent, on doit remuer la surface du terrain aussitôt qu'elle se couvre d'une croûte, et il faut donner au moins deux rechaussages. Mais cette dernière opération devient inutile du moment que les plantes sont assez vigoureuses pour couvrir le terrain de leur ombrage.

MALADIES, ANIMAUX NUISIBLES, SOUSTRACTION DES FLEURS ET DES FEUILLES.

Entre les maladies auxquelles est sujette la patate, il en est une qui mérite spécialement notre attention et que nous allons traiter aussi longuement que nous le pourrons. Cette maladie est connue partout où la patate est cultivée, car partout elle a fait d'affreux ravages. Cette maladie revêt des formes épidémiques bien prononcées, manifeste sa persistance par des retours périodiques souvent répétés et prend dans des contrées entières les proportions d'un véritable désastre.

Si on est dans l'incertitude sur la cause première de l'invasion générale de cette maladie spéciale, qui remonte à l'année 1845, du moins ses caractères sont aujourd'hui définis : on sait quels effets on doit en attendre dans des conditions données ; et on connaît quelques moyens simples de limiter, parfois même de prévenir ses ravages, et en tous cas d'utiliser, en grande partie, la récolte des tubercules attaqués. Cependant, la science sans être restée tout-à-fait impuissante en présence du fléau, n'a pu encore le conjurer ni encore moins l'anéantir, et l'homme dans son impuissance est forcé d'avouer que le doigt de Dieu est là.

Voici ce que nous osons entreprendre aujourd'hui : Exposer l'histoire de la maladie, sa nature très-probable, ses caractères, les circonstances qui hâtent son développement et favorisent sa propagation, les procédés qui entravent sa marche, les moyens d'utiliser les récoltes plus ou moins envahies, les méthodes de cultures qui paraissent offrir le plus de chances pour diminuer le fléau, enfin les précautions qu'on doit prendre, à tout événement, pour assurer l'avenir de cette subsistance.

L'épidémie qui nous occupe, se manifesta d'abord, avec une certaine intensité, en 1843, aux Etats-Unis et au Canada, et s'y reproduisit en 1844. Elle passa en Europe l'année suivante et y prit rapidement une grande intensité. Depuis le 20 juillet jusqu'au mois d'octobre, elle fut signalée successivement en Allemagne, en Belgique, en Hollande, en France, en Angleterre,

et en Irlande. De là, elle s'est propagée dans le Hanovre, le Danemark et la Russie.

Introduite en France par le nord, s'avancant graduellement vers le centre, elle atteignit dès la première année (1845) les départements du midi. Depuis lors, tous les ans, elle compromit plus ou moins gravement les récoltes, qu'elle frappa même en quelques localités d'une destruction complète.

Mais, nulle part la maladie des patates n'eut d'aussi graves conséquences qu'en Irlande. Dans cette malheureuse contrée, les circonstances naturelles d'un climat humide et doux et les habitudes invétérées, défectueuses sous certains rapports, semblèrent se réunir pour hâter les développements du mal, et accabler par la famine une population affreusement dénuée, soit par une maladie effrayante, soit par l'émigration qui permit aux habitants les plus robustes de fuir cette terre désolée.

Ces événements déplorables portent avec eux un enseignement que nous essaierons de faire ressortir en parlant des conditions favorables à la propagation de la maladie et des moyens de ralentir sa marche ou d'atténuer ses effets.

(A continuer.)

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Le fait le plus important qui est parvenu à notre connaissance depuis le commencement de la nouvelle année, est une proclamation par laquelle le comité révolutionnaire, à Rome, invite les sujets du Souverain Pontife à lever l'étendard de la révolte et à secouer le joug clérical. Cet événement a une grande signification et nous paraît être le signal du commencement de la fin.

Au moment où l'immortel Pie IX est exposé à des dangers imminents, environné d'ennemis féroces qui ont juré sa perte, à cet instant redoutable où le monde catholique tourne ses regards attristés vers le Vicaire de Jésus-Christ, placé entre la mort et l'exil, si la Providence ne vient elle-même le couvrir d'une protection spéciale, nous croyons n'avoir rien de mieux à faire, dans l'intérêt du plus grand nombre de nos lecteurs, que d'essayer de leur faire connaître le vénérable vieillard, le Saint Pontife contre lequel, l'enfer déchaîne toutes ses fureurs. Quand nous connaissons bien Pie IX nous l'aimerons, et nous ne pourrions nous défendre de l'aimer; nous l'aimerons d'un amour effectif et nous éprouverons un véritable bonheur à lui offrir le secours de nos prières, la légère aumône qu'il reclame de ses enfants. En effet, au rapport de tous ceux qui ont eu l'insigne faveur d'approcher de Pie IX, il est la plus belle personnification des vertus qui rendent l'homme cher à Dieu et agréable à ses semblables, c'est-à-dire, de la bonté et de la charité. Tous les prêtres canadiens qui ont fait le voyage de Rome, s'accordent à dire que Pie IX porte sur sa figure un mélange indéfinissable d'intelligence et de douceur, que son âme vive et tendre se dessine fidèlement dans ses yeux et sur ses traits. Quand on voit le pape, nous disait un ami,

au retour d'un voyage à Rome, on l'aime de tout son cœur, car en l'aimant, on croit aimer la vertu, la bonté même. . . . Un abbé français écrivait à un confrère, au sortir du Vatican : "On dit que la prière est une élévation de l'âme vers Dieu; oh! c'est donc prier que de regarder Pie IX, car rien n'élève plus le cœur vers Dieu et ne fait croire davantage à sa miséricorde."

Un officier français, qui n'était rien moins que dévot, disait en sortant de la présence du pape : "ça fait du bien rien que de voir cette figure là, c'est un baume au cœur! Quand on sort de voir le pape, on emporte du calme et de la joie pour le reste de la journée."

Voici un fait qui prouve mieux que tous les autres l'impression favorable et forte que produit la vue et la parole de Pie IX. En 1861, une jeune princesse de Prusse visitait la basilique de St. Pierre en compagnie de son frère; ils y rencontrèrent le Souverain-Pontife, qui leur adressa quelques paroles avec sa bonté ordinaire. La princesse quoique protestante, était ravie d'admiration. De retour à son hôtel, comme on voulait l'engager à se mettre à table, elle répondit avec fermeté : "Oh! non, mon cœur est plein, je suis rassasié du bonheur d'avoir vu et entendu Pie IX."

Les officiers et les soldats de la garnison française à Rome, ont démontré dans une foule de circonstances qu'on ne peut voir Pie IX sans l'aimer et sans s'éloigner de lui à regret. En 1861, le général de Goyon, commandant en chef, résumait en un magnifique langage tous les sentiments de la garnison. A l'occasion de la nouvelle année, il se rendit, à la tête de 200 officiers, au Vatican pour offrir ses hommages à Pie IX, et s'exprima ainsi :

"En contemplant la majesté de votre trône, nous admirons un roi, et, qui plus est encore, le Souverain-Pontife : le premier exerçant son autorité temporelle pour laquelle sont dévouées toutes nos forces; le second, plus grand encore, exerçant son autorité spirituelle sur l'univers, sans autres limites que celles du globe entier. Nous saluons donc respectueusement en votre personne sacrée un monarque et le digne successeur de St. Pierre." Voilà un langage vraiment filial et chrétien.

Comme notre plus ardent désir est que Pie IX soit aimé sincèrement, ardemment par les catholiques du Canada, aussi bien que par ceux du monde entier, que son nom soit prononcé avec amour et respect, dans la cabane du pauvre aussi bien que dans le manoir seigneurial, et comme il suffit de bien connaître cet auguste Pontife pour lui vouer un attachement sans bornes, nous allons donner une petite notice sur sa vie.

Notre but en entreprenant cette tâche, n'est certes pas de faire un livre savant et prétentieux chargé d'éclairer toutes les classes de notre société; non, nous voulons tout simplement écrire quelques pages pour le peuple de la campagne, pour lui faire connaître celui qu'il doit aimer avant tout sur la terre, qu'il doit mettre dans son opinion, au-dessus de ce qu'il y a de plus élevé, de plus grand, de plus sacré, dans le monde. Nous lui raconterons de ces faits qui gagnent les cœurs les plus indifférents, et qui nous intéressent hautement

en faveur de celui qui les a accomplis.

D'abord que tous nos compatriotes, n'importe à quelle classe de la société ils appartiennent, se persuadent bien que malgré la distance qui nous sépare de Rome, nous sommes aussi prêts du cœur de Pie IX que ses enfants qui vivent sous son gouvernement paternel. Oui, il nous connaît, il sait notre population, il n'ignore pas qu'ici, sur le sol canadien, il a des enfants en grand nombre qui lui sont attachés et dévoués. Il sait que le Saint-Laurent est bordé de pleines fertiles et couvertes d'un peuple nombreux et entièrement agricole. Nos institutions sont loin de lui être étrangères. Il connaît personnellement tous nos Evêques, un nombre déjà considérable de nos prêtres et un bon nombre de laïcs marquants. Quant à nous, qui n'avons pas eu la grande faveur de l'approcher, et qu'il ne connaît pas personnellement, n'en soyons pas moins persuadés que nous avons notre place dans sa pensée et son cœur, et en retour apprenons à le connaître.

Pie IX est le deux cent cinquante-huitième pape depuis St. Pierre.

Il est né dans une petite ville d'Italie, appelée Sinigaglia, en 1792 ; il a donc aujourd'hui soixante-treize ans. Son nom de famille est Jean Mastai Ferreti. Sa taille est belle et un peu au-dessus de la moyenne ; il a une voix magnifique et des yeux où brille la plus vive intelligence, ses traits sont pleins et d'une parfaite régularité. Et comme disait un pieux ecclésiastique qui avait fait le voyage de Rome pour voir le pape : " Quand il m'apparut avec sa belle, sa bonne et gracieuse figure, ses cheveux blancs, sa longue soutane blanche, il produisit sur moi l'effet d'une consolante vision d'un meilleur monde. "

Vers sa onzième année, il fut placé au collège de Volterra, où il fit des progrès si marquants, qu'il fut choisi pour être le président d'une séance littéraire donnée en l'honneur de la tante de Napoléon Ier. Vers l'âge de seize ans, par suite d'une peur, il fut attaqué d'une affreuse maladie, l'épilepsie.

Cette maladie lui fit éprouver de graves inquiétudes ; il avait un grand penchant pour l'état ecclésiastique, mais comment espérer arriver au sanctuaire de la maison du Seigneur, sujet à une semblable infirmité ? Malgré ces craintes qui semblaient si bien justifiées, il se décida néanmoins à venir étudier la science ecclésiastique à Rome. Là, la sagesse de l'Église exigeait qu'il fut soumis à une longue épreuve, et ce ne fut qu'en 1818, que le Souverain-Pontife Pie VII l'autorisa à recevoir la prêtrise. Tout en lui accordant cette faveur, le pape le traita avec la plus grande bonté, le consola en lui adressant des paroles toutes paternelles, et termina en l'assurant que cette affreuse maladie disparaîtrait bientôt. Cette prédiction ne tarda pas d'avoir son parfait accomplissement ; car l'abbé Mastai ayant été ordonné prêtre quelques jours plus tard, de cet instant, toutes traces de maladie disparurent entièrement.

Une fois admis au saint ministère des autels, Jean Mastai crut qu'il ne devait plus mettre de bornes à l'exercice de la vertu qui dominait en lui ; la charité. Dès son enfance, il avait toujours témoigné une grande

compassion pour les pauvres, les infirmes, les orphelins et les malheureux de tous genres, son plus ardent désir était de se consacrer au soulagement de leurs misères et à leur instruction ; la Providence combla en partie ce désir et le jour de son ordination, il fut choisi pour achever de fonder et pour diriger un orphelinat connu à Rome sous le nom de Tata Giovanni. C'est dans la modeste chapelle de cette maison, qu'il célébra sa première messe.

Cet établissement contenait alors environ cent petits orphelins. Jamais père n'aima plus tendrement ses enfants, que l'abbé Mastai ses orphelins. Il s'occupait d'eux jour et nuit ; il se dépouillait de tout pour leur procurer de bons vêtements, une nourriture saine et convenable à leur âge. Il n'y avait pas jusqu'à leurs récréations, leurs jeux et leurs amusements dont il ne s'occupait. Etant lui-même très-gai, spirituel, il savait leur faire passer de joyeux moments, et il était au comble de sa joie quand il réussissait à procurer un peu de bonheur à ces pauvres petits délaissés.

Il possédait auprès de son orphelinat une assez vaste maison. Un jour, qu'il était occupé à chercher pour ses pauvres enfants un lieu de récréation plus étendu que la petite cour qui était à leur disposition, et n'en trouvant point, il prit la généreuse résolution de faire abattre sa propre maison, et dès le lendemain des ouvriers étaient à l'œuvre.

Après de semblables sacrifices, un pareil dévouement, est-il nécessaire d'ajouter qu'il était l'objet de la plus forte affection de la part de tous ces enfants ? On l'aimait au point qu'il suffisait de le voir apparaître pour oublier toutes ses peines et ses petits chagrins.

Pour bien comprendre la grandeur de cette affection, écoutons ce que disait, il y a quelques années, un pauvre savatier, qui fut autrefois un des orphelins confiés aux soins de l'abbé Mastai :

" Lorsque le cardinal Mastai est devenu pape, moi et mes anciens compagnons de Tata Giovanni nous avons dit : C'est notre pape, à nous ! C'est le pape des pauvres, des abandonnés !... Je me souviens toujours de la place que j'ai occupée pendant huit ans, au coin d'une des tables du réfectoire de notre orphelinat ; comme je n'étais pas des plus silencieux ni des plus propres, bien souvent notre cher abbé s'arrêtait pour me tirer les oreilles, mais pas bien fort, je vous assure.... C'est là, dans cet orphelinat que j'ai assisté à la plus triste scène de ma vie ; c'était le soir d'une journée d'été. Après sept années de séjour dans cet hospice, notre bon père, désigné pour faire partie d'une mission lointaine, devait nous quitter. Nous l'ignorions encore, et pourtant le moment de la séparation était arrivé. Nous remarquâmes que pendant tout le souper, il n'avait proféré aucune parole... Au moment où nous allions sortir de table, après avoir dit les grâces, il nous fit signe de nous rasseoir, puis il nous annonça la triste nouvelle.... Ce ne fut qu'un cri de douleur d'un bout à l'autre du réfectoire. Nous étions alors cent vingt-deux, grands et petits ; il n'y en eut pas un seul qui ne pleurât amèrement.

" Tous à la fois, nous quittâmes nos places pour

nous jeter dans ses bras ; les uns baisaient ses mains ; les autres s'attachaient à ses habits ; ceux qui ne pouvaient le toucher l'appelaient des noms les plus tendres et le suppliaient de ne pas nous abandonner : Qui nous consolera !... Qui nous aimera comme vous !... Il fut si ému de notre désespoir, que lui-même fondit en larmes, et serrant contre sa poitrine ceux qui se trouvaient le plus près de lui, il leur disait : Je n'aurais jamais cru que notre séparation dût être si douloureuse !... Aussitôt, il s'arracha du milieu de nous et se précipita vers sa chambre, mais il essaya vainement d'en fermer la porte, nous y entrâmes après lui, pour jouir de sa présence aussi longtemps qu'il serait possible. Quelles bonnes paroles il nous adressa dans le cours de la nuit. Après avoir essayé de nous consoler, il nous recommanda fortement le travail, la soumission à ceux qui devaient le remplacer, l'amour de Dieu et de nos semblables, le dévouement à tous les devoirs et à toutes les infortunes.

“ Le jour se leva enfin, et nous entendîmes s'arrêter devant la porte, la voiture qui allait nous enlever notre bienfaiteur, notre tendre père... J'essaierais en vain d'écrire la scène qui eut lieu alors et je ne puis supporter ce souvenir, sans sentir une larme s'échapper de mon cœur... Une heure après, nous étions orphelins pour la seconde fois !... ”

Le pauvre cordonnier termina ce récit la figure baignée de larmes. Un jour, quelqu'un raconta au Saint Père ce triste récit ; sa figure parut toute joyeuse, et il sembla éprouver une grande satisfaction d'apprendre qu'un de ses anciens orphelins reconnaissait en Pie IX l'abbé Mastai, et il dit aussitôt : Ce pauvre cordonnier doit avoir besoin d'un petit souvenir ; et le lendemain, il lui fit porter un doublon d'or. Le pauvre homme, en recevant ce précieux souvenir le couvrit de baisers, et se promit bien de le garder toute sa vie comme une précieuse relique.

Voici maintenant un fait qui nous intéresse tout particulièrement, nous, habitants du Nouveau monde. Parmi tous ceux que Dieu a choisis comme chefs suprême de son Eglise, un seul, avant son élévation sur la chaire de saint Pierre, a foulé le continent américain... et c'est Pie IX... et encore y a-t-il passé trois années entières. En quittant Rome, il se rendit directement au Chili, en qualité d'auditeur de Mgr. Muzi, nonce apostolique.

CORRESPONDANCES.

L'enseignement agricole.

DISTRICT DE MONTMAGNY.

Monsieur le Rédacteur,

Le temps a semblé, pendant quelques semaines, conjuré contre nous pour nous empêcher de nous réunir. Point de chemin d'hiver. Enfin nous avons pu nous rencontrer, et nous vous envoyons ce que nous avons cru pouvoir avancer la cause que vous défendez en notre nom.

Il nous a semblé d'abord que nous avions le droit d'être entendus de ceux qui dirigent nos écoles ; que nous étions chez nous, à notre place, en faisant entendre des plaintes sur ce que nos enfants, surtout nos garçons, devaient entendre parler, dans les écoles, de ce qui nous regarde, de nos besoins, de notre travail, de notre avenir agricole.

La cause, croyons-nous, qui fait marcher nos écoles à l'envers de nos besoins, ce sont nos écoles normales. Il faudrait que chaque école normale eut un bon cours d'économie rurale (1). On devrait comprendre, ce nous semble, que presque tous les maîtres qui y reçoivent l'instruction, sont destinés à faire l'école aux enfants de la campagne. Les villes ont les religieuses et les frères pour instruire leurs enfants. Les maîtres doivent donc être préparés selon les besoins de la campagne. Si on ne les prépare point de la sorte, on commet la faute que commettrait une institution qui, pour préparer des maîtres pour des écoles de commerce ou de médecine, leur enseignerait la géographie et l'agriculture. Mais avec des habitants on n'y regarde pas de si près, parce qu'on a l'idée que nous sommes des ignorants qui ne s'en aperçoivent pas. Nous voudrions bien savoir quels cris feraient entendre des messieurs et des dames si, au lieu d'enseigner à leurs enfants les sciences qui conviennent à leur position dans la société, on leur enseignait à fendre des perches, à bucher du bois, à clôturer un champ et à faire le métier d'habitants et d'habitantes.

Ce que nous voulons faire comprendre, c'est que nous sommes des habitants et que, comme tels, nous n'envions le sort d'aucun de ceux qui occupent les autres positions de la société. Mais ce qu'il faut que nous disions, c'est que nous voulons rester ce que nous sommes, pour notre propre bonheur et celui de notre pays. C'est pourquoi nous voulons garder nos enfants avec nous, et pour y réussir, nous ne voulons pas que dans nos écoles, on les dégoûte de notre genre de vie et de notre travail, qui en valent bien d'autres. C'est une faute impardonnable pour ceux qui sont à la tête de notre système d'éducation pour la campagne, de ne l'avoir pas encore compris. En nous dit cependant que ce sont des messieurs qui ont beaucoup d'esprit, mais il paraît qu'ils n'en n'ont point pour les habitants.

Monsieur le Rédacteur, la pensée que vous avez mise au jour de mettre des livres élémentaires d'agriculture dans nos écoles, rentrerait dans le plan que s'est proposé le Gouvernement, en établissant de grandes écoles d'agriculture. Nous croyons donc qu'avec un enseignement élémentaire dans les écoles, on préparerait nos enfants pour l'école d'agriculture de Ste. Anne. De cette manière, plusieurs de ceux qui auraient fréquenté les écoles élémentaires, aimeraient à y aller passer un ou deux ans pour se perfectionner dans les connaissances si attachantes de la belle science de savoir cultiver la terre. Cette belle science nous avons le bonheur de commencer à la comprendre, depuis que notre *Gazette des Campagnes*, la plus utile de toutes les Gazettes du pays, nous a initié aux améliorations que demande la terre pour produire ce qu'il faut pour nous et pour ceux qui ne songent guère à nous aider. Nous le comprenons, rien n'est si bon que d'améliorer son champ, sous la garde de la Providence. Car nous, les habitants, nous arrangeons notre terre avec soin, nous la semons, nous la fossoyons, nous la clôturons, et puis, nous retournons chez nous, en chantant : *Avoine, Avoine, que le bon Dieu t'amène*, et nous dormons tranquilles. Et pendant que nous dormons, l'avoine et nos autres grains germent, lèvent, poussent, épient, murissent, sous la garde de Dieu, c'est beau et c'est bon ; et nous le comprenons.

(1) Nous croyons que l'Ecole Normale Laval donne un tel cours. Quant à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, nous ne savons. — Note éditoriale.

Nous savons que l'École d'agriculture de Ste. Anne, qui a coûté tant et de si grands sacrifices aux généreux Messieurs du Collège, n'est fréquentée que par un nombre insignifiant de jeunes gens qui veulent étudier le bel art de cultiver la terre. Voilà la remarque que nous faisons, lorsque quelqu'un d'entre nous fit observer que ce serait bien un miracle, si elle en avait plus. Car comment un père réussira-t-il à persuader à son enfant que cette école est de la plus haute importance pour l'avenir de notre pays, qui ne peut vivre que par l'agriculture, lorsqu'il le voit bailler à se fendre la bouche jusqu'aux oreilles, quand nous lisons, dans nos familles, ce que la *Gazette des Campagnes* nous enseigne pour améliorer notre culture et nos races d'animaux, et combien elle a raison dans les améliorations qu'elle nous suggère. D'où vient ce dégoût? Qui peut ignorer que ce soit du vice radical de nos écoles élémentaires? Peuvent-ils s'intéresser, goûter, comprendre, aimer, mettre quelques prix à ce qu'ils ne connaissent point. L'éducation des enfants de la campagne ressemble donc à une maison qui n'a pas de solage, à une charrette qui n'a point de roues, à une charrue qui n'a pas de mançons, à un homme qui ne parle, ni ne voit, ni n'entend.

Ce défaut de principes élémentaires d'agriculture dans nos écoles, rend à peu près inutile et sans intérêt tout ce que veulent faire les sociétés d'agriculture. Quel intérêt peuvent mettre aux exhibitions ceux qui n'ont aucune science ni théorique, ni pratique dans ce qui regarde la culture, les améliorations que demandent et la terre, et les animaux et les instruments aratoires? A la vue de tout ce qui peut le plus intéresser dans ces fêtes d'agriculture, ils ouvriront de grands yeux, et n'en profiteront pas plus qu'un homme à qui vous montrez un livre imprimé, mais qui ne sait pas lire. Après l'exhibition, cet homme retournera chez lui pas plus avancé que celui qui n'a vu que des chevaux, des bœufs, des vaches, etc., etc., sans y avoir compris autre chose que c'étaient des chevaux, des bœufs et des vaches.

Notre opinion est donc que les sociétés d'agriculture devraient être les premières à insister pour que l'enseignement agricole ait sa part dans nos écoles de la campagne. Si elles ne font pas cela, elles se donneront beaucoup de peines et de trouble, montreront un zèle bien louable, mais elles ne parviendront jamais à créer un esprit public qui, à la campagne, met l'agriculture et les améliorations qu'elle exige, au rang des premiers besoins de tout cultivateur qui veut savoir ce qu'il a besoin de savoir avant tout, la manière de tirer la meilleure part possible de sa terre.

Les sociétés d'agriculture doivent donc vous aider, Monsieur le Rédacteur, à faire prévaloir l'opinion que vous avez mise en avant. Comme premier moyen de bien-être, l'agriculture doit avoir sa place dans l'enseignement de nos écoles.

PLUSIEURS HABITANTS.

Exposition agricole à Drummondville.

Monsieur le Rédacteur,

Nous avons eu à Drummondville, le 20 décembre, une belle exposition de produits des champs et de l'industrie domestique. On voit par la liste des prix qu'il y a progrès dans notre localité. L'agriculture y compte beaucoup d'amis dévoués qui font des efforts considérables pour améliorer leur culture et leur bétail. On avait remarqué qu'il y avait plus de compétiteurs qu'à l'ordinaire dans l'exhibition tenue dans le mois d'octobre dernier. Dans celle d'hier, on a vu avec plaisir que les beaux animaux et les produits remarquables, qui autrefois étaient entre les mains d'un fort petit nombre de cultivateurs avancés, sont aujourd'hui plus généralement répandus. Jusqu'ici Jean-Baptiste ne voulait pas souscrire, à moins d'avoir une liste séparée

de prix offerts à sa compétition, à l'exclusion de tout autre. Aujourd'hui les choses sont bien changées. Il a pris hardiment sa place parmi les compétiteurs les plus avancés dans nos concours.

Ce qu'il y a eu de plus remarquable dans celui qui vient d'avoir lieu, a été le blé, les pois et le beurre. Les articles exhibés étaient très nombreux et de qualité supérieure. Les échantillons du blé étaient si semblables que les juges ont été obligés d'avoir recours à la balance pour en vérifier la qualité. Le premier prix a donné soixante et huit livres par minot, le second prix à peine une livre de moins. Les moins pesants ont donné soixante et trois livres par minot. Le poids de l'avoine blanche, qui a obtenu le premier prix, a été de quarante-six livres au minot, et trente-six livres pour l'avoine noire. Chacun des sacs de pois exhibés (et ils étaient en grand nombre) a mérité le premier prix. Les lentilles blanches étaient de qualité supérieure.

Dans la section de l'industrie tout était aussi bien et aussi beau que ce que nous avons vu de mieux. Au point de vue économique, on a remarqué, avec plaisir, que le principal but de cette partie du concours était d'encourager la femme industrielle dans la fabrication des objets qui peuvent diminuer les dépenses de la famille. Comme articles de commerce, on n'aurait pas pu les vendre pour le prix qu'ils avaient coûté, vû que les objets à peu près de même qualité que l'on importe se vendent à bien meilleur marché.

Ces expositions augmentent graduellement dans nos cantons ruraux qui par là deviendront des centres de commerce. Comme Drummondville situé à quelques milles du chemin du fer, est sur une grande voie de communication qui s'étend très loin, il y avait beaucoup de visiteurs à part des exposants. Pendant l'exhibition, il y eut des ventes de plusieurs sacs de grains et de tinettes de beurre. Les vendeurs comme les acheteurs paraissaient également satisfaits, et la grande salle de l'exposition eut pendant quelque temps l'apparence d'un marché.

Pour terminer, Mr. le Rédacteur, permettez-moi de vous communiquer ce qui suit, quant au poids de deux bêtes à cornes, race Durham, tuées dernièrement sur ma ferme :

Une vache, mesurant sept pieds et un pouce de tour, a donné 820 livres de viande, 99½ livres de suif, et la peau 81 livres. Pesanteur totale, 1,000 livres.

Un bœuf, ayant sept pieds et six pouces de tour, a donné 999 livres de viande, 96 livres de suif, et 130 livres, le poids de la peau. Pesanteur totale, 1,225 livres.

Drummondville, 24 décembre 1866. R. N. WATTS.

RECETTE.

Cheval couronné. — Guérison.

Dès que l'accident est arrivé, on ramène le cheval au pas ; on projette de l'eau vivement sur la blessure pour en chasser tout corps étranger, puis on essuie la jambe avec un linge doux. On prend ensuite un épais morceau de ouate, que l'on ouvre et que l'on applique sur la plaie, en le fixant à l'aide de larges bandes de flanelle ; et, après avoir mis par-dessus des genouillères, dont la courroie d'en bas doit être laissée très-lâche, on rentre le cheval à l'écurie. Dès lors il suffit de ne point troubler le merveilleux travail de la nature. Après deux ou trois jours de repos, on enlève les genouillères et les bandes, et l'on coupe doucement la ouate autour de la blessure, à laquelle elle adhère, en évitant de détacher la croûte protectrice qui recouvre la plaie. En cet état, on peut donner au cheval un exercice ou travail modéré, en ayant soin, dès son retour à l'écurie, de mettre un tampon de ouate sur celle qui est adhérente, et de remplacer les bandes et les genouillères. Huit ou quinze jours après, plus ou moins, selon la plaie, la croûte se détache d'elle-même, la peau s'est reformée, et le poil commence déjà à repousser, sans aucune altération de couleur.

(Pour la Gazette des Campagnes)

DU LUXE ET DES VAINES PARURES

AU POINT DE VUE CHRÉTIEN ET CATHOLIQUE.

XIII. SOCIÉTÉ CONTRE LE LUXE ET LA VANITÉ DES PARURES.—EST-ELLE POSSIBLE DANS NOS CAMPAGNES ?

(Suite.)

Elle ferait comprendre le besoin d'encourager les manufactures domestiques qui, en empêchant notre jeunesse de s'aller perdre dans les manufactures publiques, nous fourniraient, sans déboursements, les étoffes nécessaires à nos vêtements ; elle conserverait la modestie des habits qui caractérise les mœurs irréprochables et la belle position sociale des personnes de la campagne ; enfin, conjointement avec la " société de la sainte tempérance de la croix, " elle élèverait deux fortes et nobles colonnes, qui nous aideraient plus que tout autre moyen, à conserver nos mœurs, notre religion, notre position sociale et notre nationalité canadienne.

Quelle est la fille ou la femme de nos campagnes qui serait assez égoïste, assez peu raisonnable, assez dépourvue de vrai patriotisme, pour préférer les coupables satisfactions de l'orgueil, à tous les avantages religieux et sociaux qui devraient être les conséquences d'un sacrifice qu'elle ne peut refuser de faire, sans prouver qu'elle n'aime ni sa religion, ni ses compatriotes, ni sa belle patrie !

J'ai ajouté qu'une société contre le luxe et les vaines parures, était indispensable, pour nos campagnes, et qu'il n'y avait pas de temps à perdre, si nous voulions sauver nos campagnes d'une ruine inévitable.

Tous les habitants de nos campagnes, sans une seule exception que je connaisse, ont applaudi à l'établissement de la société de tempérance. Une même pensée, celle d'arrêter les progrès du vice de l'intempérance, a poussé tous les chefs de famille à s'y associer d'abord, puis à y associer leurs enfants. Pourquoi les femmes n'applaudiraient-elles point à l'établissement d'une société contre le luxe et les dépenses qu'exige la vanité ?

Elles se tromperaient étrangement si elles avaient la prétention de s'imaginer qu'une société, contre le fléau du luxe et de la vanité, ne leur est pas aussi nécessaire que l'était pour les hommes, la société de tempérance.

Pour se détromper de leur erreur, qu'elles veuillent faire la comparaison entre le vice de l'intempérance qui mène à l'ivrognerie et le vice de l'orgueil qui enfante le luxe et la vanité des parures, et elles verront où est le plus grand danger pour une société catholique. Je vais leur aider.

L'intempérance, comme moyen de répression, porte avec elle sa honte, son ignominie et son châtement. L'orgueil du luxe et des parures de la vanité, comme moyen de se propager, porte avec lui sa gloire humaine, sa satisfaction propre, son encouragement dans les louanges qu'on lui prodigue.

L'intempérance n'inspire que de l'horreur, le luxe n'inspire que de l'admiration.

Plus un homme se livre à l'intempérance, plus il inspire pour lui du dégoût, de l'éloignement, du mépris. Au contraire, plus une femme revêt son corps du luxe et de vanité, plus elle est admirée, louée, ensensée.

Le vice de l'intempérance prend sa naissance dans les bas-fonds de la société, y établit son règne et ne remonte dans les hautes classes que par exception. Le vice de l'orgueil, qui enfante le luxe et la vanité, prend au contraire son origine dans

les hauteurs de la société pour descendre, par la contagion de l'exemple, jusque dans les plus basses classes.

L'intempérance concentre donc ses ravages et sa démoralisation dans la minime partie qui compose la lie d'un peuple et dans quelques-uns de ceux qui ont perdu le sentiment de la dignité humaine. Mais la sensualité du luxe les exerce dans tous les rangs de la société, depuis le millionnaire jusqu'au mendiant.

L'intempérant n'aime que les ténèbres des bouges et des cabarets, comme pour détourner les regards des excès auxquels il se livre et empêcher la contagion. L'élément de l'orgueil, du luxe et des vanités se plaît au grand jour, dans la soif qui le dévore pour mendier des regards et inspirer aux personnes qui le voient, la pensée et la volonté de s'y livrer.

Les penchants pour l'intempérance poussent celui qui s'en laisse dominer, jusqu'à ce qu'il se soit aliéné tous les cœurs honnêtes, que, du moins, il ne détourne point de Dieu. Les instincts pour le luxe et la vanité des parures, au contraire, poussent les personnes qui y cèdent, jusqu'à prendre la place de Dieu dans les cœurs, qu'elles détournent du ciel pour se les attacher.

L'intempérance a son principe dans les appetits déréglés de la chair qui, tout en souillant l'âme, ne peuvent s'identifier avec elle, au lieu que l'orgueil prend sa source dans les dérèglements de l'âme. Il s'y unit, s'y identifie et finit par la jeter dans les ténèbres. Alors elle se fait un besoin et une nécessité de se livrer aux actes coupables que nous voyons dans les vêtements de luxe et de vanité. C'est pour cette raison que Monseigneur de Tloa s'écriait : " Malheur aux âmes vaines et orgueilleuses ! "

La passion qui porte à boire des liqueurs enivrantes, trouve son terme dans l'ivresse qui la rassasie ; la passion pour le luxe et pour les vanités n'est jamais rassasiée. Elle n'a ni bornes, ni termes, ni limites. Elle demande sans cesse de nouveaux aliments, comme nous l'apprend le prophète David : *l'orgueil monte toujours.*

Les intempérants n'ont que certains jours, certaines circonstances où ils se livrent à leurs orgies ; les orgueilleux le sont tous les jours, en toutes circonstances, en tout lieu.

Pendant ses débauches, l'intempérant n'ose se présenter dans la maison de Dieu. Il a le sentiment de son indignité. L'orgueilleuse, au contraire, semblable au pharisien, y vient triomphante. Elle s'avance hardiment jusqu'aux pieds des autels où réside le Dieu couronné d'épines, pour y faire parade de son luxe que Dieu a en abomination, comme le dit l'auteur des proverbes : *Tout homme insolent (et qui le sera jamais plus que celle qui vient couverte de vanités devant l'autel du Dieu anéanti sous les voiles Eucharistiques ?) Tout homme insolent est en abomination au Seigneur, et lors même qu'il a les mains l'une dans l'autre, il n'est point innocent.*

L'intempérant, revenu de ses excès, a le courage d'avouer sa faute. *Il connaît son iniquité,* comme disait le saint roi David. L'orgueilleuse, au contraire, ne connaît *son iniquité,* elle n'en fait pas l'aveu. Plus elle s'est livrée à des excès d'orgueil, moins elle en convient.

Le pauvre et coupable ivrogne ne cherche ni à excuser, ni à pallier ni à justifier ses excès. Il ne dira jamais : c'est la coutume ; d'autres font comme moi ; il n'y a point de mal à s'enivrer. Au contraire, une personne livrée, corps et âme, même aux excès les plus criants du luxe et de la vanité, cherche à les excuser, même à les justifier. Elle vous dira, dans son endurcissement : c'est la coutume, c'est l'usage, c'est la mode. Les autres s'habillent ainsi. Il ne peut y avoir de mal à se vêtir comme elles font.

L'homme qui a violé les lois de la tempérance, dans le secret, revenu de ses excès, en rougit presque toujours. Il en a honte, il les regrette et ne s'en vante jamais. Au contraire, la femme qui s'est montrée en public couverte des livrées de l'orgueil mondain, et qui a violé les règles de la modestie chrétienne, les promesses de son baptême et les lois du christianisme, triomphe en secret des conquêtes qu'elle a faites, des regards empressés dont elle a été l'objet, et des attentions bienveillantes qui lui ont été prodiguées. Elle enfonce ainsi l'orgueil plus avant dans son cœur.

L'intempérant, étant un être livré au mépris de tous les gens honnêtes, surtout depuis l'établissement de la société de tempérance, n'a aucune chance de se faire des partisans en faisant l'éloge des jouissances honteuses de l'ivresse, ou en se présentant aux regards de ses semblables pendant une de ses orgies. Dès qu'un certain nombre de personnes du sexe ont ouvert leurs cœurs à la sensualité du luxe et des vanités des parures, elles tombent sous l'empire du *prince de ce monde*, qui s'en sert pour propager l'orgueil par leur exemple, par leurs paroles et par le moyen des relations sociales. Bientôt le mal du luxe et de la sensualité, gagne comme une maladie contagieuse, selon cette parole du Dieu de vérité : *Celui qui touche la poix en sera gâté ; et celui qui se joint au superbe deviendra superbe*, et cette autre parole de saint Paul : *Les discours que tiennent certaines gens sont comme une gangrène qui répand insensiblement la corruption*, de façon que les personnes légères, celles dont l'esprit est peu solide, ou la foi peu vive, en sont d'abord éblouies, puis ébranlées, puis enfin séduites. Et le luxe se répand avec une rapidité effrayante, et devient incurable, selon cette divine sentence : *L'assemblée des superbes demeurera incurable, parce que la tige du péché prendra racine en eux, sans qu'ils le connaissent*.

L'intempérant s'attire le mépris des hommes, la femme orgueilleuse a pour châtiment, en ce monde, la haine de Dieu et des hommes religieux, selon cette parole de l'*Éclésiastique* : *L'orgueil est haï de Dieu et des hommes*.

Les excès d'intempérance semblent porter avec eux quelque chose qui indique comme un principe de guérison, parce que poussant l'homme à commettre des actions méprisables, ils peuvent lui inspirer le mépris de lui-même, qui peut faire naître l'humilité dans son cœur et, par l'humilité, son retour à Dieu. Au lieu que les excès d'orgueil, manifestés extérieurement par le luxe et les parures de vanité, éloignent toujours de plus en plus l'âme qui s'y livre, de la voie de l'humilité, et fait que Dieu, en la haïssant, s'oppose à son retour, car il est écrit que *Dieu déteste l'insolence et l'orgueil* et qu'il *résiste aux superbes*.

Enfin, comparons les dépenses occasionnées pour satisfaire l'intempérance qui, à part les excès et les pertes qui ont lieu dans l'absence de la raison, sont des exceptions, ne sont faites que par un très-petit nombre, parmi les hommes de la campagne. Au lieu que celles encourues pour satisfaire et le luxe et la vanité et le changement d'habits et de leurs formes, se font aujourd'hui par la très grande partie de notre population de la campagne. En sorte qu'on ne se tromperait guère aujourd'hui en assurant que, dans les dépenses faites pour la satisfaction de l'intempérance et celles pour contenter la sensualité du luxe et des parures, ces dernières sont trente fois plus élevées que les premières.

CONCLUSION.

La plus insigne mauvaise foi, il me semble, pourrait seule empêcher de comprendre que le luxe et la vanité des parures sont les deux plus redoutables fléaux qui puissent tomber sur un peuple catholique. Je crois l'avoir prouvé jusqu'à l'évidence.

Pour toute personne donc qui, sans parti pris de ne pas se rendre à la vérité, aura lu attentivement ce *petit traité*, il doit être démontré que le vice de l'orgueil qu'engendrent et entretiennent le luxe et la vanité des parures, détruit, dans un peuple catholique qui s'en laisse dominer, et les biens temporels qu'il prodigue follement pour les satisfaire, et les biens spirituels dont Dieu le dépouille en punition de son faste et de son sensualisme.

Semblables au grain de *sénévé*, qui est la plus petite des semences, le luxe et la vanité, comme tout ce qui est destiné à produire les plus grands effets, se sont introduits presque imperceptiblement, dans nos campagnes. Lors de leur apparition, nous avons eu le tort de fermer les yeux sur son introduction parmi nous, oubliant cette grande et importante loi de l'évangile : *Celui qui est injuste dans les petites choses, sera injuste aussi dans les grandes*.

Semblables aux serviteurs préposés à la garde du champ du Père de famille de notre évangile, nous avons fermé les yeux sur ces petites vanités et nous nous sommes endormis. Pendant que nous dormions, le roi de tous les enfants de l'orgueil, le *prince de ce monde*, l'ennemi juré de la modestie chrétienne, est venu semer dans nos campagnes catholiques, ce funeste ivraie de l'orgueil, et l'orgueil du luxe et des parures a grandi de manière à nous convaincre que, avant peu d'années, il aura étouffé, dans les personnes du sexe, et la retenue, et la pudeur, et la modestie, et l'humilité, et la chasteté qui, il n'y a pas encore longtemps, rendaient nos filles et nos femmes si dignes de respect et de vénération.

Aujourd'hui, cette plante d'orgueil et de démoralisation religieuse et sociale, a poussé, elle est même montée en épis, et nous ne pouvons ne pas nous apercevoir qu'elle porte avec elle une maladie contagieuse qui va faire sécher, dans tous les cœurs, la racine de toutes les vertus, la sainte modestie chrétienne.

Le mal est déjà grand, et menace de venir chaque jour plus grand encore, car *l'orgueil monte toujours*. Il est impossible de ne pas le comprendre, à moins que Dieu ne nous ait livré à un sens réprouvé.

Mais, non ! non ! *La terre est pleine de la miséricorde du Seigneur !* Il aura encore pitié de notre pays. Non ! non ! *Nous ne deviendrons point semblables à Sodome et à Gomorrhe, car le Seigneur des armées nous a conservé quelques personnes de notre race*, des apôtres et des disciples de l'évangile dans les femmes et les filles qui ont conservé la modestie évangélique et qui, par leur exemple ont protesté contre l'introduction de l'orgueil du luxe et de la vanité des parures, dans nos campagnes.

Ces personnes fidèles et courageuses seront notre salut, comme l'auraient été les dix justes que Dieu demandait pour sauver de la destruction les villes de Sodome et de Gomorrhe, et comme le furent il y a peu d'années, ceux d'entre nous qui avaient été fidèles aux lois de la tempérance chrétienne et qui en s'unissant avec ceux qui s'étaient abandonnés au vice de l'ivrognerie, les retirèrent de cet abîme.

(A continuer.)

AL. MAILLOUX, Ptre., V. G.

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire.

Exposition de Drummondville.

Extrait de la liste des prix accordés à l'Exposition qui a eu lieu le 20 décembre dernier, à Drummondville.

Blé de la Mer Noire — 1er prix, R. N. Watts; 2nd, Thomas Badham; 3me, Norbert Lafond; 4me, Michel Boisvert.

Autres sortes de blé — 1er prix, R. N. Watts; 2nd, Thomas McCaig; 3me, William Badham; 4me, John Lackey.

Avoine blanche — 1er prix, Edward Hemming; 2nd, John Lackey; 3me, Onézime Houle; 4me, Michel Boisvert.

Avoine noire — 1er prix, Thomas Badham; 2nd, R. N. Watts.

Orge — 1er prix, William Brack; 2nd, Michel Boisvert.

Pois — 1er prix, Léandre Dessert; 2nd, Manuel Picotin; 3me, Patrick Timmings; 4me, Norbert Lafond.

Fèves — 1er prix, Thomas Badham; 2nd, William Badham; 3me Edward Timmings.

Vesce blanche — 1er prix, Léandre Dessert.

Blé d'Inde en épi — 1er prix, Thomas McCaig; 2nd, Patrick Timmings; 3me, Michel Boisvert; 4me, Gédéon Wright.

Navets — 1er prix, Patrick Timmings; 2nd, Edward Hemming; 3me, Manuel Picotin.

Graine de mil — 1er Prix, Alexis Corriveau; 2nd, Thomas McCaig; 3me, Baptiste Martel; 4me Joseph Houle.

Beurre en tinettes, 30 livres — 1er prix, Edward Hemming; 2nd, Alexis Corriveau; 3me, R. N. Watts; 4me, Alexander Lackey.

Toile du pays, 10 verges — 1er prix, Michel Boisvert; 2nd, Paul F. Bienvenu; 3me, Alexis Corriveau; 4me, Baptiste Martel.

Toile de laine du pays, 10 verges — 1er prix, F. X. Janelle; 2nd, Alexis Corriveau; 3me, John Lackey; 4me, Joseph Grammont.

Flanelle du pays, 10 verges — 1er prix, Benjamin Lafond; 2nd, Baptiste Martel; 3me, Alexis Corriveau; 4me, Michel Boisvert.

Mitaines de laine, 6 paires — 1er prix, Michel Boisvert.

Chaussons de laine, 6 paires — 1er prix, Baptiste Martel; 2nd, Onézime Houle; 3me, Alexander Lackey; 4me Michel Boisvert.

Filasse, 5 livres — 1er prix, Daniel Thomas; 2nd, Onézime Houle; 3me, Joseph Grammond; 4me, Michel Boisvert.

Pulmonie des bestiaux.

Je ne viens point émettre une idée nouvelle, mais j'aime beaucoup l'agriculture, parce que je la regarde comme la première industrie de l'homme. Je ne puis donc laisser passer cette occasion de rappeler à tous les cultivateurs que les maladies des bestiaux à l'état domestique sont en général les résultats de la disposition vicieuse des écuries, de la mauvaise installation des

animaux qui les occupent, d'une alimentation qui ne satisfait pas aux exigences de leur constitution, de l'absence ou de l'insuffisance des soins dont leur domesticité même leur fait un besoin.

Ce sont là des vérités banales, mais qui ont le malheur, comme presque toutes les vérités, d'être méconnues; la plus grande partie des exploitations rurales en fait foi. L'animal veut de l'air pour le jeu régulier de ses poumons, l'un des organes essentiels de la vie; on le lui refuse, on le lui dispute ou on le lui accorde dans des conditions essentiellement contraires aux vœux de la nature. Il demande une nourriture variée, suivant sa constitution propre ou les saisons de l'année, et en général, on le nourrit de paille ou de mauvais foin. Les animaux à l'état libre ne reposent point sur des couches accumulées de litière en fermentation, et quelle n'est pas la malpropreté de sa demeure à l'état domestique?

Que faudrait-il donc faire? Dans cette question, comme en tout, étudier la nature, les lois de la création, tendre au but impérieux qu'elle s'est proposé, y ramener autant que possible les exigences de la vie civilisée et domestique; et comme application directe, avoir des étables spacieuses dont les planchers supérieurs soient suffisamment élevés au-dessus du sol; y établir une ventilation intelligente au moyen d'ouvertures pratiquées dans le haut des murs, presque au niveau du plancher, et qu'on règle à volonté; choisir convenablement la nourriture, ne laisser séjourner les litières que 8 ou 15 jours au plus dans les étables; panser journellement les animaux, et favoriser ainsi les fonctions indispensables de la peau pour l'entretien de la santé.

Tels sont les moyens simples, généreux, recommandés dans tous les bons livres qui traitent de l'agriculture, et que je me permets de rappeler, parce qu'ils ne seront jamais assez connus. S'ils étaient pratiqués partout et avec intelligence, c'est-à-dire en les modifiant suivant les lieux et les circonstances, mais en ne perdant jamais de vue les nécessités premières de la vie, je ne craindrai pas d'affirmer que nous verrions bientôt disparaître ces épidémies qui sont l'effroi des campagnes, et que tout au moins elles seraient énergiquement combattues par les moyens déjà connus que l'homme a en son pouvoir.

L'AMI DU CULTIVATEUR.

Des Litières.

MOYEN DE SUPPLÉER A LA PAILLE.

Lorsqu'on manque de litières, on se sert de plusieurs autres substances végétales, tant pour absorber et contenir les excréments du bétail et donner à celui-ci une couche sèche, que pour augmenter la quantité des engrais; parce que les végétaux consacrés à cet usage sont plus promptement en putréfaction et transformés en terreau lorsqu'ils sont unis à des excréments animaux, que lorsqu'ils sont abandonnés à eux-mêmes. La convenance de l'emploi et le choix de ces espèces de litière dépend donc, tant

des qualités qui les rendent propres à remplir ces vues et à fournir au bétail une couche saine, que du plus ou moins de dispositions qu'elles ont à se décomposer promptement.

La plus usuelle d'entre ces matières est la *feuille des arbres*, et, dans le nombre de ces espèces, surtout celle des arbres compris dans la famille des *pins*. Les forêts des contrées qui manquent de paille surtout, sont peuplées d'arbre de ce genre; on y trouve cette feuille en abondance et entremêlée de mousses. Lorsque cette espèce de feuille est mêlée avec des excréments d'animaux, elle se décompose beaucoup plus facilement que lorsqu'elle est seule; cependant elle retarde la fermentation du fumier, qui doit alors demeurer en tas plus longtemps que si les excréments du bétail fussent mélangés avec de la paille seulement. Au reste, lorsque la décomposition a eu lieu, ce fumier, loin de céder en rien à celui qui a été fait avec de la paille, semble plutôt avoir sur lui des avantages; parce que les feuilles de pin contiennent beaucoup plus de sucs nutritifs que la paille.

La *feuille de chêne* est d'une décomposition difficile, et contient une substance astringente qui n'est pas favorable à la végétation, aussi longtemps que la décomposition complète de cette feuille n'a pas eu lieu. Aussi, faut-il que le fumier qui en est composé en partie demeure très-longtemps en tas, si l'on veut en tirer de véritables avantages. Si on le met en terre avant qu'il soit consommé, ces feuilles demeurent un temps infini avant de se putréfier, et elles peuvent alors être plutôt nuisibles qu'avantageuses, surtout dans les terrains légers.

La *feuille des hêtres, noyers, châtaigniers*, lorsqu'elle est encore en vert, paraît, il est vrai, encore plus nuisible à la végétation que celle des chênes, puisqu'il ne pousse que peu d'herbe sous ces arbres; mais dans le fumier, elle perd bientôt ces qualités nuisibles, et se décompose beaucoup plus promptement; de sorte que divers cultivateurs et moi-même, nous avons éprouvé de beaucoup meilleurs effets des fumiers faits avec de ces espèces de feuilles, que de ceux faits avec de la feuille de chêne.

La *feuille des arbres* tels que l'*aune*, le *saule*, le *peuplier*, paraît également avoir de la facilité à se décomposer, mais elle a peu de consistance, et n'augmente pas considérablement le volume des excréments qu'elle recueille.

Il est diverses contrées et diverses exploitations rurales dans lesquelles on compte essentiellement sur ces feuilles pour la litière, parce qu'on y emploie la totalité des pailles à la nourriture du bétail pendant l'hiver, et qu'avec la disposition actuelle de leur économie, il serait réellement impossible que ces exploitations pussent se passer de ce secours. Mais il est reconnu que c'est toujours au détriment des forêts qu'on emploie ce moyen, et que le désavantage qui en résulte pour celle-ci, dépasse les profits qu'on retire de cette triste agriculture. L'obligation de fournir à cet usage est devenue une servitude très-onéreuse pour le propriétaire des forêts, et son abolition a trouvé de grandes difficultés

dans le système de culture établi. A la vérité lorsque c'est le propriétaire de la forêt lui-même qui en fait usage et qu'il a du discernement et de la modération, il peut quelquefois en tirer des avantages réels; mais ceux qui jouissent de ce droit sur la possession d'autrui, n'usent ordinairement pas de semblables ménagements.

Dans les pays qui produisent de la bruyère, c'est de cette plante qu'on fait le plus souvent usage pour litière, lorsqu'on a épuisé les substances dont nous venons de parler. Quelquefois on fauche la bruyère, d'autrefois on écroûte le sol où elle végète, avec une houe adaptée à cette opération, et l'on transporte ainsi tant la plante elle-même que cette petite partie du sol qui a été enlevée par la houe. Quoique la bruyère ne se putréfie que difficilement dans le cours d'une année, cependant les excréments d'animaux auxquels elle est mêlée la rendent si molle, et la dépouillent tellement de la matière astringente qu'elle contient, que, lorsqu'on la transporte sur les terres, elle ne tarde pas à être complètement décomposée et divisée. Dans une partie de la principauté de Lunebourg, de l'évêché de Brême, et de la Poméranie, beaucoup de gens envisagent cette bruyère comme une chose tellement indispensable à l'économie rurale, qu'ils ne résistent à mettre les landes en culture, opération dont ils reconnaissent cependant la possibilité, que parce qu'ils ne croient pas pouvoir se passer de la bruyère pour faire des engrais, et en effet cela demeurera vraie aussi longtemps qu'ils ne changeront pas la disposition de leur économie rurale. Au moyen d'un droit de recueillir de la bruyère sur le terrain d'autrui, plusieurs cultivateurs qui faisaient un usage rigoureux de ce droit, ont pu maintenir dans un état de fécondité frappant, des champs qui étaient d'ailleurs de mauvaise qualité. Mais comme la bruyère ne croît que lentement, surtout lorsqu'avec elle on a enlevé la superficie du sol, il faut peut-être 100 voyages de bruyère pour maintenir un seul voyage de terre arable dans un état de prospérité; ainsi donc cette opération ne peut être continuée que dans les petits domaines entourés de vastes étendues de terrains incultes. Si l'on doit aller recueillir la bruyère à de grandes distances, cela demande beaucoup de temps, de sorte que les attelages y sont employés une grande partie de l'année.

(A continuer.)

(Extraits de THAER.)

ANNONCES.

AVIS

DE LA

REVUE CANADIENNE.

La *Revue Canadienne*, en terminant la troisième année de son existence, croit de son devoir de dire un mot à ses abonnés.

Ce n'est pas sans un légitime orgueil qu'elle regarde en arrière : chaque année a

vu s'accroître le nombre de ses collaborateurs, et l'intérêt qui s'attache à une publication sérieuse, morale et attrayante de cette espèce.

La collaboration se compose aujourd'hui de la plupart des écrivains canadiens les plus goûtés; aux noms distingués de Mgr. Désautels, de MM. les abbés Raymond, V.-G., et Onélie, directeur du collège de St. Hyacinthe; A. Nantel, directeur du collège de Ste. Thérèse; Lamarche, de l'évêché de Montréal; Poulin, curé de Ste. Philomène; de MM. J. C. Taché, député ministre de l'Agriculture; N. Bourassa, J. M. LeMoine, H. Fabre, F. G. Marchand, P. Lemay, Benjamin Sulte, J. Prud'homme, J. A. N. Provancher, E. Lef. de Bellefeuille, S. Lesage, D. H. Sénécal et Joseph Royal, sont venus se joindre, en 1866, des écrivains tels que MM. Boucher de la Bruyère, L. R. Masson, Faucher de St. Maurice, Hector Berthelot et J. E. E. Marmette, dont la *Revue* commence la publication d'un intéressant feuilleton canadien historique.

La série de études faites dans la *Revue Canadienne* embrasse un grand nombre de sujets d'intérêt général et d'actualité. Philosophie, esthétique, littérature, histoire, voyage, poésie, bibliographie, biographie, elle ne reste étrangère à rien de ce qui se passe ou éclate autour d'elle.

Le bureau de direction, composé aujourd'hui de M. E. Lef. de Bellefeuille, Joseph Royal, J. A. N. Provancher, S. Lesage, Hector Fabre, Docteur Desrosiers, P. Letondal, D. H. Sénécal et E. Gérin, a pu payer \$300 durant l'année qui vient de s'écouler pour la rédaction de la *Revue*, et a pris des mesures pour que rien de ce qui peut exciter l'intérêt de l'abonné ne soit dorénavant omis des cadres de la publication.

Articles de fonds et d'actualités, feuilletons biens choisis et autant que possible canadiens, reproductions intelligentes, correspondance littéraire et scientifique, résumés de livres, récits de voyages, poésie, etc., la *Revue Canadienne* a donné tout cela jusqu'ici, et tout cela des écrivains les plus en renom parmi nous; de sorte que c'est effectivement le seul recueil de littérature indigène publié en Canada.

Le public intelligent a compris quels sacrifices de temps et même d'argent les directeurs et l'éditeur doivent s'imposer pour maintenir cette publication à un niveau aussi élevé, dans un aussi jeune pays.

L'éditeur reconnaît, sans doute, que l'encouragement n'a pas fait défaut. Mais cet encouragement, tout satisfaisant qu'il soit, est loin d'être ce qu'il pourrait être, et surtout assez considérable pour permettre d'augmenter le format de la *Revue*. C'est à l'abonné qu'il faut faire appel pour lui demander de se faire le propagateur de l'entreprise, et travailler ainsi à multiplier les listes de souscription et les ressources de l'éditeur.

Le même appel se fait également aux amis de la littérature qui doivent avoir à cœur de se rallier aujourd'hui autour de la seule *Revue* vraiment indigène, vraiment canadienne de ce pays.

La *Revue Canadienne* se propose de payer l'an prochain, une piastre de la page pour

l'article de fond de chaque mois; en second lieu, pour se mettre en état de ne publier que d'excellents feuilletons, elle offre un assez haut prix pour l'ouvrage le meilleur qu'elle recevra d'ici à trois mois. La *Revue Canadienne* a payé \$250 à M. de Boucherville, et \$300 à M. N. Bonarassa, pour les romans qu'elle a publiés de la plume de ces messieurs. En troisième lieu, si les ressources de l'abonnement le permettaient, la *Revue* publierait chaque mois une correspondance littéraire et scientifique, que l'un de ses directeurs, M. E. Gérin, lui enverrait de Londres ou de Paris.

On voit de suite quel nouvel intérêt s'attacherait à la *Revue*, si l'éditeur pouvait réaliser ses desseins. Tout dépendra du public et de l'activité avec laquelle on acquittera soi-même son abonnement et on recueillera de nouveaux abonnés pour la publication.

S'adresser à l'Éditeur, M. E. Sénécal, 8 et 13, rue St. Vincent.

On voit avoir la collection entière, reliée ou non, de la *Revue*, chez le même Éditeur. On peut également s'abonner à cette publication en s'adressant à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*.

Dr. WOOD,

Propriétaire de
L'Infirmierie de Cancer d'Ottawa,
Rue Sparks et Marie,
OTTAWA, C. O.

CANCERS GUÉRIS par un procédé nouveau, mais certain, rapide et ne causant presque aucune douleur et sans l'usage du couteau.

La guérison sera garantie, et comme preuve de ceci aucun paiement n'est demandé, jusqu'à ce que la guérison soit complète. Du moment qu'un cancer est reconnu il devrait être guéri, parcequ'il en coûte alors moins et qu'il est plus promptement guéri que lorsqu'on l'a laissé vivre plus longtemps, il n'y a rien à gagner et tout à perdre en retardant. Ce qui paraît être dans l'estomac, au cou, aux paupières ou ailleurs un inoffensif bouton ou encore une verrue ou une ulcère sur les lèvres, peut dans quelques mois devenir un hideux, dégoûtant et terrible foyer de maladies. Si on l'exige, des renseignements seront donnés par les personnes qui ont été guéries depuis plusieurs années et qui sont maintenant pleines de santé et de vie. Toute communication sera promptement répondue. Aucun argent n'est exigé ou demandé, avant une parfaite guérison.

A vendre, à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes* :

HUILE DE CHARBON

TROIS CHELINS LE GALLON.

JEUX DE CARTES VARIÉES

Papier à tapisser, etc., etc.

MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent — Coutellerie de Rodgers — Ustensiles de ménage — Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9½, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

NOUVELLES MARCHANDISES

VENANT d'être reçus, Drap de Moscou, Drap de Molleton, Drap de Castor, Drap de Pilote, Drap double foulé, Nouvelles Etoffes pour Palletots, Nouveaux Tissus d'Ecosse, Nouveaux Tissus de manufactures du pays, Vêtements au tricot, Flanelle blanche et de couleur, Flanelle de goût, Chemises de Flanelle.

NOUVELLES Etoffes à Robes pour l'automne et l'hiver, Nouvelles Etoffes pour Mantilles d'automne et d'hiver, Nouvelles garnitures de Robes et de Mantilles, Echarpes et Châles dans les derniers goûts, Châles au tricot.

NOUVEAUX Chapeaux de Feutre pour Messieurs, Casquettes d'automne, Chapeaux Ecosse, etc.

En vente chez

HAMEL et FRÈRES,

2 nov. 1866. Québec, Rue Sous-le-Fort

E. BAZARETTI,

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch, QUÉBEC,

REMERCIÉ les cultivateurs et ses amis de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux et les informe qu'il vient d'ajouter une Papeterie à son commerce de tabac.

Il aura constamment en mains Tabac en feuille, en poudre, à fumer et en torquette, Cigares, Pipes en bois et en terre, Allumettes, Sacs à tabac, Tabatière, etc., etc. qu'il vendra au plus bas prix.

La papeterie sera toujours bien assortie de Livres de comptes et de notes, Papier à écrire, Enveloppes, Plumes, Encre, Crayons, Porte-monnaie, Porte-Cigares, Chapelets, Croix, Médailles, etc., etc.

Et aussi un grand assortiment de Parfumeries françaises et anglaises.

**SIMON BEDARD
HORLOGER ET BIJOUTIER**

Québec, No., 27, rue St. Jean

en dedans des murs

INFORME les cultivateurs qu'il a toujours en mains un assortiment considérable de bijouteries, telles que montres en or de tous genres, montres d'argent, chaînes en or pour Dames et Messieurs, boucles d'oreilles, bagues et jones pour mariage de meilleure qualité, bracelets en or et en jet, boutons de chemise de toutes sortes, épinglettes et boucles d'oreilles en jet, argenterie de toutes sortes, telles que cuillères, fourchettes, plats à pain, plats à biscuits, huilliers, etc., etc.

Aussi : horloges de tous patrons et de tous les goûts, en bronze, imitation de papier maché, fer, acajou, etc. Sacs de voyage, porte-manteaux en maroquin, lunettes d'opéra, et un grand nombre d'objets de fantaisie trop longs à énumérer.

Les montres, horloges et bijouteries seront réparées avec soin et exécutées sous le plus court délai.

Tous articles à être réparés dans cet établissement sont placés dans un coffre à l'épreuve du feu et des voleurs.

On peut aussi se procurer une variété considérable de *feux d'artifices* de toutes espèces et de tous prix.

15 août 1866.

J. B. C. HEBERT,

ET

J. ANCTIL,

Notaires et Agents,

ONT transporté leur bureau dans l'ancienne maison occupée par Chs. M. DeFoy, écr, No 15, rue St Joseph, Haute-Ville, Québec.

J. P. GENDRON,

Marchand-Horloger,

No. 9 Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

LE CONSERVATEUR DES DENTS



PHILODONTE

Odorant du Dr. POURTIER, chirurgien-dentiste. Préparation hygiénique scientifiquement composée pour purifier la bouche, conserver les gencives et les dents. A vendre chez tous les pharmaciens et à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*.

2 novembre 1866.

On trouvera, à la Librairie de la *Gazette des Campagnes*, un assortiment nouveau et très varié d'effets au prix réduit des villes.

TERRE A VENDRE

UNE magnifique terre, dans la paroisse de St. ELOI, comté de Témiscouata, contenant quatre arpents de front sur quarante-deux de profondeur, avec maison, étable et grange. Cette terre n'est qu'à 40 arpents de l'Eglise.

Conditions de paiement très-libérales.

S'adresser à M. le Curé du lieu,

J. C. G. GAUDIN, Ptre.

NOUVEAU STOCK D'AUTOMNE

CHEZ

MONTMINY ET BRUNET,

SAINT-ROCH, QUÉBEC.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public, que leur assortiment de MARCHANDISES SECHES D'AUTOMNE et D'HIVER est maintenant très-complet et que les acheteurs y trouveront comme par le passé un choix magnifique et varié d'effets de goût et d'utilité achetés avec le plus grand soin sur les meilleurs marchés d'Europe, et qu'ils sont prêts à l'offrir, vu la grande rareté de l'argent, à des prix fort au-dessous des cours ordinaires afin d'en assurer promptement la vente.

Les personnes qui désirent réellement économiser feront bien de visiter leur établissement avant de se décider à aller ailleurs.

Quelques-uns de ces effets consistent en Wincey pour robes de toutes les couleurs uni et rayé, Wincey broché, Mohoïre, Etoffe crêpée, Etoffes à manteaux et Manteaux tout faits et fait à ordre, genre tout nouveau Velours pour manteaux et pour chapeaux, Chapeaux en feutre et en velours, Plumes, Rubans, Fleurs françaises, Gants d'Alexandre, Mérito français de toutes couleurs, Couleurs noirs et de couleurs, Crêpe de qualité supérieure, Draps noirs superfins, Casimirs noirs et de couleurs, Tweeds canadiens aussi bas prix que 3s 9d la verge, Indiennes, Cotons, Shirting, Coton jaune, Coton filé, etc., etc.

Aussi un grand lot de Couvertes de laine et de Couvre-pieds frappés offerts à Grande réduction.

MONTMINY et BRUNET,

Saint-Roch, Québec.

15 novembre 1866.

N. GAUTHIER,

NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.

14 avril 1866.

ROYAL VICTORIA HOTEL,

HUBERT PIGNÉ,

PROPRIÉTAIRE.

SOREL, C. EL

1867

FEVRIER.

1867

Le Soleil entre au Poisson le 19 à 4 heures 15 minutes du matin.

Nouvelle lune, le 4 à 1 heures 31 minutes du soir.
Premier quartier, le 11 à 8 heures 55 minutes du soir.
Pleine lune, le 18 à 2 heures 56 minutes du soir.
Dernier quartier, le 26 à 6 heures 47 minutes du matin.

SEMAINE.		FETES RELIGIEUSES.	L.	ETC.	SOL.	
Vendredi	1	r	S. Ignace, évêque et martyr.	7	8	52
Samedi	2	b	PURIFICATION DE LA STE. VIERGE, 2 cl. Ave. Regina.	7	7	53
DIMAN.	3	vr	IV Dim. ap. l'Epiph. SOL DE LA CHANDELEUR. Bénéd. des Cierges. (coul. viol.) Messe de la Purif. Kyrie de 2 cl. Cierges allumés à l'Evang. et depuis la conséc. jusqu'apr. la comm. Aux II Vêp. mém. du suiv. et du dim. (Salut	7	6	54
Lundi.	4	b	S. Andre Corsin, évêque.	7	4	56
Mardi	5	r	Ste. Agathe, vge. et mart.	7	3	57
Mercredi	6	b	S. Tite, évêque.	7	3	58
Jeudi	7	b	S. Romuald, abbé.	7	0	0
Vendredi	8	b	S. Jean de Matha, conf.	6	5	5
Samedi	9	fb	S. Raymond de Pennafort, conf.	6	5	2
DIMAN.	10	b	V Dim. ap. l'Epiph. Ste. Scholastique, vge. Kyrie des dbles. Aux II Vêp. mém. du dim. (Fête Principale de la confrérie du S. Cœur de Marie, avec indulg.	6	5	4
Lundi	11	ivr	} De la férie.	6	5	5
Mardi	12	ivr		6	5	7
Mercredi	13	ivr		6	5	8
Jeudi	14	fb	Du S. Sacrement.	6	5	10
Vendredi	15	tr	SS. Fostin et Jovite, mart.	6	4	11
Samedi	16	ivr	De la férie. Messe du VI dim. ap. l'Epiph.	6	4	13
DIMAN.	17	vl	Septuagésime. Kyrie du dim. Aux Vêp. (Laus tibi, jusqu'à Pâq.) mém. de S. Siméon, Iste Sanctus, suffrages.	6	4	14
Lundi	18	tr	S. Siméon, év et mart.	6	4	16
Mardi	19	r	Prière de N. S. J. C., dble.-maj.	6	4	17
Mercredi	20	ivr	De la férie.	6	4	19
Jeudi	21	fb	Du S. Sacrement.	6	4	20
Vendredi	22	b	Chaire de S. Pierre à Antioche, dble.-maj.	6	3	22
Samedi	23	b	S. Pierre Damien, év. et doct	6	3	23
DIMAN.	24	*vl	Sexagésime. Kyrie du dim. I Vêp. du suiv., mém du dim. Salut	6	3	25
Lundi	25	r	S. Mathias, apôtre, 2 cl. (hier).	6	3	26
Mardi	26	r	Commémoration de la Passion de N. S. J. C., dble.-maj.	6	3	28
Mercredi	27	ivr	De la férie.	6	3	30
Jeudi	28	fb	Du S. Sacrement.	6	2	31

(a) Quand il y a deux couleurs, la première est pour les messes basses et la seconde pour la messes solennelle.

Température. — Du 5 au 11, pluie ou 5eige, l'un de ces jours — Du 12 au 18, beau et froid si le vent est Nord ou Nord-Est, pluie s'il est Sud ou Sud-Ouest — Du 19 au 26, beau et doux — Du 27 au 6 mars, beau et froid, si le vent est Nord ou Nord-Est, pluie s'il est Sud ou Sud-Ouest. — Petit Almanach du B.-C.



PAYEZ SANS RETARD

L'ABONNEMENT A LA GAZETTE DES CAMPAGNES

Les abonnements datent du 1er de Novembre et du 1er de Mai. Les avis pour discontinuation doivent être adressés à ce Bureau, par écrit, UN MOIS avant l'expiration de l'abonnement. Les arrérages, s'il y en a, doivent alors être payés. Ceux qui refuseront la Gazette des Campagnes au Bureau de Poste sans avoir payé leur arrérages seront sensés continuer l'abonnement jusqu'à parfait paiement.

FIRMIN H. PROULX, Propriétaire.



CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller.		Retour.	
POINTE LEVI	10 00 A M		3-55 P M	
Hadlow	10-10		3-45	
Chaudière Junction	10-30		3-22	
St Jean Chrysostôme	10-43		3-07	
St Henri	11-00		2-50	
St Charles	11-26		2-25	
St Michel	11-45		1-50	
St Valier	11-58		1-37	
St François ou Berthier	12-15 P M		1-18	
St Pierre	12-30		1-05	
ST THOMAS	12-48		12-48	
Cap St Ignace	1-10		12-08	
L'Anse à Gile	1-20		11-58 A M	
L'ISLET	}	1-33	11-46	
		1-50	11-31	
Trois Saumons	2-03		11 21	
St Jean Port Joli	2-20		11-04	
Elgin Road	2-32		10-51	
St Roch	2-46		10-38	
STE ANNE	3-09		10-15	
Rivière Ouelle	3-29		9-56	
St Denis	3-46		9-39	
ST PASCAL	4-03		9-22	
Ste Hélène	4-23		9-02	
St André	4-33		8-52	
St Alexandre	4-43		8-39	
Chemin du Lac	5-03		8-19	
RIVIERE-DU-LOUP	5-23		8-00	

NOUVELLES MARCHANDISES SECHES A BON MARCHÉ.

1000 verges d'Indienne à 7½d., valant 10½d
250 " Marchandises pour Vêtements à 11½d., valant 1s. 4d.
500 " Winceys de fantaisie et unie à 8½d., valant 1s. 1½d.
200 " Mérino Français à 2s. 10½d., valant 4s.
200 " Shirting à 1s. 4½d. valant 1s 10d
290 " Shirting à 1s. 10½d, valant 1s 3d
300 " Tweeds du Canada à 1s. 4½ d., valant 2s.
200 " Tweeds du Canada à 2s. 4½d., valant 3s.
Flanelle tout laine à 1s. 3d. la verge.
Un grand assortiment de Vêtements de de dessous pour Messieurs à 15 par cent au-dessous du prix ordinaire.
— AUSSI —
Uns grande collection d'Albums, depuis 1s. 10½d. et au-dessus
A vendre chez
LÉGER et RINFRET
No. 4 rue St. Jean, Haute-Ville
15 janvier 1867. Québec.